



Canadian Sheep Breeders' Association

RR 2, Site 7, Box 46 Bluffton, AB T0C 0M0

Appels sans frais : 1-866-956-1116 Téléc. : 1-877-207-2541

office@sheepbreeders.ca

www.sheepbreeders.ca

La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

Classique canadienne du mouton :

L'association des éleveurs ovins de l'Alberta (Alberta Sheep Breeders' Association) sera l'hôte de la Classique 2017 à Red Deer (AB), du 29 juin au 1^{er} juillet. L'événement comprendra une exposition junior et une vente d'agneaux « jackpot », un concours de toisons, une démonstration de mesure du gras dorsal et de l'œil de longe par ultrasons et une exposition commerciale. 422 animaux provenant de 80 élevages et de neuf provinces sont inscrits à l'exposition-vente. 15 races seront représentées, notamment Border Cheviot, Arcott canadienne, Charollais, Dorper, Dorset (avec et sans cornes), Hampshire, Ile de France, Katahdin, North Cheviot, Rambouillet, Romanov, Shropshire, Southdown, Suffolk et Texel. Un catalogue décrivant chaque animal peut être consulté en ligne, et la version imprimée a été envoyée par la poste aux membres de la SCEM et aux producteurs de moutons de l'Alberta au début du mois de juin. Des photos et de l'information supplémentaire sont disponibles sur la page Facebook de la Classique.

Avis à tous les consignataires : Veuillez vérifier que les tatouages et/ou les étiquettes des animaux concordent avec vos dossiers d'enregistrement avant de vous rendre à l'exposition-vente. Les formulaires d'inscription doivent être signés en vue du transfert et présentés lors de l'inspection. Les animaux non accompagnés de documents d'enregistrement ne seront pas admis à l'exposition ou à la vente. Veuillez communiquer avec Lorna Woolsey au 1-877-833-7110, poste 306, pour inscrire vos animaux, en ayant soin de vous y prendre bien à l'avance.

Pour plus d'information sur la Classique, veuillez communiquer avec :

Coprésidents de l'exposition-vente : Glen et Kathy Parker

Résidence : 403-443-7220, cellulaire de Glen : 403-443-0401 cellulaire de

Kathy : 403-443-0064

Info sur l'inscription/vente et le paiement : Stacey White 1-866-956-1116

office@sheepbreeders.ca

Fusion entre la SCEM et l'Association canadienne des moutons

Katahdin : Merci d'avoir voté au sujet de la fusion entre la SCEM et l'Association canadienne des moutons Katahdin! Les bulletins de vote ont été comptés le 2 mai 2017. Au total, 372 ont été reçus, ce qui donne un taux de participation de 34 %. Le résultat du scrutin été de 357 en faveur et de 15 opposés, soit 96 % en faveur de la fusion des deux associations. La demande officielle de fusion a été approuvée en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux*, par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; la SCEA

prévoit avoir terminé l'apport de mises à jour à la programmation informatique d'ici au début de l'automne. Pour la première fois depuis que la Classique existe, des moutons Katahdin seront exposés et vendus à Red Deer à la fin de juin!

RABAIS BASÉ SUR LE VOLUME : En 2016, la SCEM a lancé une option de groupement pour les enregistrements et les transferts qui prévoit un tarif réduit en fonction du nombre d'animaux enregistrés chaque année. Un montant de 18 000 \$ a été reversée aux membres pour l'année 2016. Cette option de groupement sera encore offerte à titre d'essai en 2017.

RABAIS DE PRIX BASÉ SUR LE VOLUME (argent reversé au compte à la fin de l'année) :

25 à 49 enregistrements et transferts soumis pendant l'année : 1,00 \$/animal

50 à 74 enregistrements et transferts soumis pendant l'année : 1,50 \$/animal

75+ enregistrements et transferts soumis pendant l'année : 2,00 \$/animal

Bourse scolaire : Une fois de plus, la SCÉM offre une bourse annuelle de 500 \$ aux étudiants inscrits dans un programme universitaire ou collégial qui sont membres de la SCÉM ou sont des enfants/petits-enfants de membres de l'Association. Le formulaire de demande figure sur le site Web de la SCEM. Les demandes devront parvenir au bureau de la SCÉM au plus tard le 1^{er} août 2017.

Mise à jour sur le dossier du commerce : En 2016, l'industrie ovine canadienne a donné son avis sur la règle applicable à l'encéphalopathie spongiforme transmissible, laquelle pourrait éventuellement mener à l'ouverture de la frontière américaine pour les ovins canadiens. Au début de l'année 2017, la règle proposée a été mise en suspens pour une durée indéterminée; cela fait partie du processus politique américain lorsqu'une nouvelle administration prend la relève. Les responsables de l'USDA sont conscients de l'importance de cette règle pour l'industrie canadienne et sont confiants qu'elle demeurera un dossier à haute priorité. Nous vous communiquerons de plus amples renseignements dès que nous en aurons.

La frontière mexicaine est ouverte aux moutons canadiens, mais aucune disposition n'autorise actuellement leur transport via les États-Unis. Au sein du Partenariat Canada-Mexique, la section des petits ruminants s'est réunie à Ottawa l'automne dernier, et des délégués canadiens de la SCEM et de la FCM sont allés au Mexique en décembre. De concert avec la Fédération canadienne des moutons, la SCEM accueillera une délégation de producteurs et de gens d'affaires du Mexique lors de la Classique 2017, afin de continuer à resserrer les liens commerciaux avec nos homologues mexicains.

Partenariat avec Sheep Canada : La Société canadienne des éleveurs de moutons et le magazine Sheep Canada se sont associés pour offrir aux membres

de la SCEM des tarifs préférentiels pour les abonnements et les renouvellements!
Obtenez 25 % de réduction sur les abonnements à Sheep Canada!

1 an : ~~22~~ \$-17 \$ 2 ans : ~~38~~ \$-29 \$ 3 ans : ~~50~~ \$-38 \$

Appelez sans frais au 1-888-241-5124 (ayez votre numéro de membre sous la main), ou visitez sheepcanada.com (vous fournirez votre numéro de membre) et cliquez sur Membre de la SCEM dans les pages d'abonnement ou de renouvellement.

Obtenez 25 % de réduction sur les annonces publiées dans le Guide de l'acheteur! (offert uniquement aux nouveaux annonceurs du Guide des acheteurs.)

Une race : ~~40~~ \$-30 \$/année

Chaque race supplémentaire : ~~10~~ \$-7,50 \$/année

Envoyez un courriel à cathy.gallivan@gmail.com OU composez le 506-425-9256 (pas de numéro sans frais, celui-ci est réservé aux abonnements)

Prélèvement de la province du Québec : Les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la SEMRPQ (association québécoise des éleveurs de moutons de race pure), tenue le 6 mai, se sont prononcés par scrutin en faveur d'un prélèvement provincial sur l'enregistrement et le transfert des animaux de race pure. Il s'agit d'une déduction assez semblable à celles en vigueur pour certaines races et dans d'autres provinces.

Une proposition a été votée à la majorité lors de l'assemblée générale annuelle et sera applicable à partir du 1^{er} juin 2017. Le montant de ce prélèvement sera de 1 \$ sur les enregistrements et de 1 \$ sur les transferts applicables à l'ensemble des transactions effectuées à partir de ou dans la province. Les modalités de ce prélèvement seront réexaminées à la prochaine assemblée générale des membres de la SEMRPQ.

Rappel sur les nouvelles options d'adhésion en place depuis janvier 2016 :

- a) Une catégorie de membre junior de la SCEM a été créée, au coût de 10 \$/an pour toute personne de moins de 21 ans. Les membres juniors peuvent également enregistrer des lettres de tatouage et un nom de troupeau pour 10 \$ chacun.
- b) Un abonnement gratuit sera accordé à toute personne qui fait transférer des animaux à son nom pour la première fois. La première fois qu'un nouveau membre enregistre 5 animaux dans un seul lot, l'enregistrement du 6^e animal sera gratuit.

Pour rester inscrit à la liste de diffusion, vous devez absolument être membre en bonne et due forme de la SCEM et avoir fourni une adresse de courriel fonctionnelle. Veuillez renouveler votre adhésion dès maintenant en contactant la Société canadienne d'enregistrement des

animaux en ligne à www.clrc.ca ou en appelant Lorna Woolsey au 1-877-833-7110, poste 306.

Communiqué à l'attention des éleveurs de moutons de race pure de la province du Québec

Une politique de financement similaire à celle appliquée par d'autres associations provinciales de moutons de race pure au Canada a été présentée aux membres présents lors de l'assemblée générale annuelle de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec du 6 mai dernier. En effet, plusieurs associations provinciales prélèvent un montant additionnel lors de l'enregistrement et/ou le transfert des sujets de race pure des éleveurs de leur province (voir tableau).

Une proposition a été votée à la majorité par les membres à l'assemblée générale annuelle et sera applicable à partir du 1^{er} juin. Le montant de ce prélevé sera de 1 \$ sur les enregistrements et de 1 \$ sur les transferts applicables à l'ensemble des transactions effectuées de ou dans la province. Les modalités de ce prélevé seront réévaluées à la prochaine assemblée générale des membres de la SEMRPQ.